

COMPTE-RENDU de la REUNION de QUARTIERS Extérieurs village

Mardi 04 juin 2019 - 17h00

Elus du Conseil Municipal présents :

Mme Sylvie GREGOIRE, Maire,

M. Philippe BRITY, Mme Patricia PARRAUD , Mme Christiane PERRIN, Adjoints au Maire.

excusé : Lucien DORLET

Délégués présents :

Mme Denise BARGHOUT , M. Pierre STAIB

Madame le Maire remercie les personnes présentes, en particulier les délégués de quartier qui avaient pour tâche de recueillir les remarques, impressions et questionnements de leurs voisins, l'objectif de cette réunion étant d'y apporter une réponse dans les meilleurs délais possibles.

M. André MARTIN était annoncé pour représenter sa fille, Mme Valerie MARTIN, déléguée de quartier, Madame le Maire propose d'attendre quelques minutes, M. STAIB essaie de le joindre par téléphone, sans succès.

Au bout de quelques minutes, Madame le Maire donne la parole à Madame Denise BARGHOUT pour le secteur de La Lombarde :

Écoulements Vallat de Bagnol

Eau stagnante dans le lit du vallat, il s'agit des rejets de la station d'épuration de Super U, par contre plus aucune odeur sur les lieux.

Réponse : Mme le Maire confirme que le dysfonctionnement de la station d'épuration au printemps 2018 avait été solutionné et expliqué lors de la réunion organisée en juin 2018 entre les riverains et M. Nicolas DEVOLDER, représentant Super U, par contre le problème d'évacuation reste lié à l'encombrement du lit du vallat en aval du pont. A ce propos, Mme le Maire regrette l'absence de M. André MARTIN car lors de la réunion de juin 2018 M. DEVOLDER s'était engagé à faire des travaux de curage du fossé après acceptation des propriétaires riverains, la 1^{ère} étape étant la signature du compte rendu de réunion et en second lieu une rencontre sur les lieux pour définir les travaux.

Or, à ce jour M. André MARTIN et sa fille n'ont toujours pas accepté de signer le compte rendu, ils demandent le rajout de précisions qui n'ont pas été citées au cours de la réunion, par définition un compte-rendu retranscrit avec exactitude les propos tenus et ne permet pas de compléter à posteriori les observations de chacun. Mme le Maire encourage donc les autres riverains à reprendre la discussion avec la famille MARTIN pour aboutir au plus tôt à une solution satisfaisante pour tous.

Containers à ordures ménagères

les abords de l'emplacement sont régulièrement souillés de débris et encombrants, comment assurer la propreté des lieux ?

Réponse : il faut rappeler que le chemin de la Lombarde est privé, le service de collecte accepte d'assurer le ramassage, les agents communaux ont régulièrement nettoyé les lieux de gros encombrants.

Les riverains devraient à leur tour être vigilants et assurer un entretien minimum aux abords.

Constat : calme et bonne ambiance dans le quartier, à la satisfaction de tous

La parole est donnée à M. Pierre STAIB pour le secteur de La Valette.

Contentieux urbanisme

Construction hangar M. DOUILLARD : les travaux se poursuivent alors qu'un jugement a ordonné au Maire de dresser un procès-verbal d'infraction ?

Réponse : après avoir recherché les éléments précis du dossier, Mme le Maire annonce que le PV d'infraction a bien été dressé le 18 avril 2019 et que celui-ci a été immédiatement communiqué aux instances administratives concernées, Tribunal Administratif et Procureur de la République.

M. STAIB réclame alors une copie du PV d'infraction.

Réponse : Mme le Maire précise que le rôle de délégué de quartier ne permet pas d'accéder à ce type de document. Les personnes intéressées dans l'affaire ont la possibilité de s'adresser à leur avocat.

Usage hangar communal La Valette ?

Réponse : stockage matériel communal

Eclairage nocturne de Super U

Des habitants de la zone artisanale se plaignent depuis longtemps de l'éclairage nocturne aux abords du commerce, il a été constaté récemment que l'extinction se faisait à 1h du matin, c'est donc un progrès.

Réponse : cette question avait été soulevée lors du premier projet d'extension du supermarché, s'agissant à l'évidence d'un problème de sécurité, à l'époque Super U avait envisagé une surveillance par des agents de sécurité. Avec le projet plus restreint qui a suivi, le maintien de l'éclairage a été choisi. Malgré tout, un effort est fait pour réduire les nuisances au voisinage.

Intervention de Mme Denise BARGHOUT

Vitesse excessive sur la route 973 devant Super U

Malgré les limitations en place, constat de nombreuses infractions, pas vraiment de solution efficace.

Autres remarques collectives

Signalisation sur la RD 27 entre Lourmarin et le rond point de Puyvert

Une harmonisation des panneaux de limitation de vitesse semblerait nécessaire, une limitation à 70 sera préconisée aux services départementaux.

Problème de connexion internet + téléphone / Allée des Chemins des traverse

Depuis maintenant 1 mois, les habitants de ce quartier n'ont plus d'accès internet ni de téléphone fixe et ce malgré plusieurs interventions techniques sur les lieux, des personnes âgées se retrouvent totalement isolées.

La mairie se charge de prendre contact avec le correspondant dédié aux collectivités.

Clôture de la réunion à 18h15.